COMMUNE : 164 CAMON

ARRONDISSEMENT : 80 AMIENS

TRESORERIE SPL : TRES GRAND AMIENS ET AMENDES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I – RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2017 (1) 1	Taux d'imposition communaux de 2017 2	Taux d'imposition plafonnés 2018 (2) 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 (3) 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	5 414 367	15,47	>>>	5 509 000	852 242
Taxe foncière (bâti).....	3 970 313	30,39	>>>	4 010 000	1 218 639
Taxe foncière (non bâti).	60 274	65,76	>>>	60 400	39 719
CFE.....			>>>		0

Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (4) 41 419

Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (4b) >>>

Total : 2 110 600

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018 (5)

2 182 405 (Produit nécessaire à l'équilibre du budget (6)) - 71 805 (Total allocations compensatrices) - (Produit taxe additionnelle FNB (7)) - (Produit des IFER (8)) - (Produit de la CVAE (9)) - (TASCOM (10)) - (DCRTP (11)) - (Versement GIR (11)) + (Prélèvement GIR (11)) = 2 110 600 (Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)) + (Produit attendu de la majoration (4b) TH des résidences secondaires)

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (12) 7	8	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES (12) 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 (5) 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe d'habitation.....	15,47	Produit attendu		15,47	15,47	5 509 000	852 242
Taxe foncière (bâti).....	30,39	2 110 600	=1,000 000	30,39	30,39	4 010 000	1218 639
Taxe foncière (non bâti).	65,76	2 110 600		65,76	65,76	60 400	39 719
CFE.....	>>>	Produit à taux constants	(6 décimales)				

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) : NON

Produit fiscal attendu 2 110 600

A AMIENS

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

GILBERT GARAGNON

le 20 MARS 2018

Le préfet,

le 18 AVR. 2018

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de bureau,
Isabelle CATHELAIN

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

A CAMON

Le maire,

le 04 avril 2018

MAIRIE DE CAMON

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX